

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 22 NOVEMBRE 2010

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur FOURCROY Christian,
Maire :

- APPROUVE à l'unanimité le procès-verbal de la dernière réunion,
- DECIDE d'inscrire des opérations en décisions modificatives aux Budgets Commune, Camping et Assainissement,
- FIXE le prix du ticket de cantine à 3.10 € à compter du 1^{er} Janvier 2011,
- FIXE le prix du ticket d'accueil à 1.50 € à compter du 1^{er} Janvier 2011,
- ACCORDE l'indemnité annuel au Receveur Municipal pour assurer les prestations de conseil à la Commune,
- DECIDE de solliciter une subvention du produit des amendes de police pour l'extension du réseau éclairage public – Parking haut de plage – RD 236 E – Rue Charles Cazin, dont le coût à été estimé à 33 973.20 € H.T.,
- ACCEPTE la subvention du produit des amendes de police d'un montant de 13 298 € pour les travaux d'éclairage public, rue de l'Abbé Coppin,
- APPROUVE le contrat simplifié de maîtrise d'œuvre avec la SARL Etude Réseaux et Coordination, pour un forfait de rémunération de 8 781 € H.T. quant aux travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques – Eclairage public - Rues Albert Bécard et Jules Gin,
- DECIDE d'acquérir les immeubles sis à EQUIHEN-PLAGE, 16 et 18 Rue de l'Abbé Coppin au prix net vendeur de 120 000 € et DIT que cette acquisition s'effectuera par un emprunt équivalent,
- DECIDE la cession du terrain cadastré XA 297 à Pas-de-Calais Habitat pour la construction de 18 Logements, Rue de l'Abbé Coppin, pour un montant de 160 000 €,
- DECIDE de mettre en place à compter du 1^{er} Janvier 2011 un tarif d'un montant de 1.50 € pour l'utilisation des douches chaudes au Camping Municipal « La Falaises » et DIT, que dans un premier temps, ce tarif sera minoré de 50 % pour les bénéficiaires d'une convention annuelle,
- MODIFIE les tarifs des locations des terrains rue du Cap Horn et des redevances annuelles à compter du 1^{er} Janvier 2011,
- MODIFIE les tarifs de location de la salle polyvalente à compter du 1^{er} Janvier 2011,
- CHARGE Monsieur LE MAIRE de lancer une consultation pour procéder au choix du maître d'œuvre pour l'éventuel aménagement d'une piscine au Camping Municipal « La Falaise »,
- ATTRIBUE une subvention exceptionnelle de 350 € à la nouvelle Association « LES CYCLOS D'EQUIHEN-PLAGE »,
- DECIDE de s'associer à l'initiative de M. Frédéric CUVILLIER , Député-Maire de BOULOGNE S/MER en votant une motion pour le maintien des arrêts EUROSTAR en gare internationale de Frethun et des liaisons grandes vitesses desservant les villes de la région,
- DECIDE que les fonds, soit 300 000 €, provenant de la vente du terrain XA 347p à la « SA LOGIS 62 », seront réemployés à l'exercice d'une mission de service public,
- PREND connaissance de lettres de remerciements,
- Questions diverses.

LE COMPTE-RENDU A ETE AFFICHE EN MAIRIE D'EQUIHEN-PLAGE LE 26 NOVEMBRE 2010

LE MAIRE,

C. FOURCROY,

